



FPE n°1

Cas Covid chez un élève – Etapes à suivre

MAJ 08/09/2022

Définition des cas Covid

- Cas confirmé : élève ayant effectué un test Covid dont le résultat s'est révélé être positif.
- Cas contact à risque : élève en contact étroit avec un cas confirmé sans mesure de protection efficace
- Cas suspect : élève présentant des symptômes évocateurs à la Covid

Etapes à suivre par l'élève identifié comme étant cas confirmé

1. Se confiner chez soi et respecter strictement les gestes barrières.
2. Consulter son médecin traitant.
3. Envoyer l'attestation médicale de contamination à la Covid-19 sur covid@lfcaire.net dès réception de cette dernière (préciser le nom et la classe de l'enfant).
Une fiche de placement à l'isolement sera alors envoyée par l'établissement à la famille, sur laquelle sera mentionnée la date de retour autorisé
4. Suivre, dans la mesure du possible, les enseignements à distance (suivi pédagogique de l'élève assuré durant toute la période de son isolement).

Etapes à suivre par l'élève identifié comme étant cas contact à risque

1. En cas de symptômes évocateurs à la Covid, s'isoler à son domicile et consulter son médecin traitant
2. En l'absence de symptômes, poursuivre son enseignement en présentiel à l'école et respecter strictement les gestes barrières
 - Port du masque
 - Respect des distanciations
3. Effectuer un test (PCR ou antigénique) 48h après la confirmation du cas positif
 - En cas de test positif, suivre les étapes indiqués plus haut (« Etapes à suivre par l'élève identifié comme étant cas confirmé »)

Etapes à suivre par l'élève identifié comme étant cas suspect

1. Se confiner chez soi et respecter strictement les gestes barrières.
2. Informer immédiatement l'établissement par courriel des raisons de l'absence de son enfant
 - Site de Mearag : courriel à envoyer à viesco@lfcaire.net
 - Site de Maadi : courriel à envoyer à secretariat-primaire.maadi@lfcaire.net
 - Site de New Cairo : courriel à envoyer à secretariat-primaire.nc@lfcaire.net
 - Site de Zamalek : courriel à envoyer à secretariat-primaire.zamalek@lfcaire.net
3. Consulter son médecin traitant si les symptômes ne sont pas banals ou persistent plus de 48h

RETOUR EN CLASSE DES CAS COVID

- Cas confirmé
 - Elève de moins de 12 ans (sans prise en compte de son statut vaccinal) ou élève de plus de 12 ans vacciné : 7 jours (5 jours si présentation d'un test négatif au 5^e jour)
 - Elèves de plus de 12 ans non vacciné : 10 jours (7 jours si présentation d'un test négatif au 7^e jour)
- Cas contact : pas de placement à l'isolement
- Cas suspect :
 - En cas d'absence inférieure à 48h : retour sous présentation d'un justificatif écrit de la famille.
 - En cas d'absence supérieure à 48h : retour sous présentation d'une attestation médicale (en anglais ou français) précisant la durée de l'isolement. Sans attestation, le retour à l'école se fera 7 jours après le signalement.

Dans tous les cas, retour de l'élève possible qu'après disparition des symptômes.

